



Fonkoze

fondasyon kole zepòl

Ann kreye richès pou lavi miyò !

119, Avenue Christophe
Port-au-Prince, Haïti
(509) 4801-2020
fondasyonjeneral@fonkoze.org

APPEL D'OFFRES – AUDIT FINANCIER BMZ-5 (2023–2025)

1. Contexte

La Fondasyon Kole Zepòl (Fonkoze), organisation haïtienne à but non lucratif fondée en 1994, œuvre à offrir aux communautés haïtiennes – en particulier aux femmes – un accès durable à des services financiers et non financiers afin de rompre le cycle de la pauvreté.

Dans le cadre du projet BMZ-5, financé par le bailleur BMZ, Fonkoze accompagne 350 ménages extrêmement pauvres vivant en zones rurales pour développer des moyens de subsistance viables. Ce projet, lancé en octobre 2023, prendra fin en août 2025.

Afin de garantir la transparence, la conformité contractuelle et la crédibilité vis-à-vis des bailleurs, Fonkoze lance le présent appel d'offres pour la réalisation d'un audit financier indépendant.

2. Objectifs de l'audit

L'audit visera à :

1. Vérifier l'exactitude, l'exhaustivité et la régularité de la comptabilité du projet.
2. Confirmer le respect des obligations contractuelles et financières liées au financement BMZ.
3. Évaluer l'économie, l'efficacité et l'efficacé dans l'utilisation des fonds.
4. Examiner les dispositifs de gestion et de mitigation des risques financiers.
5. Identifier d'éventuelles irrégularités, fraudes ou faiblesses dans le contrôle interne.
6. S'assurer de la conformité avec les lois haïtiennes, les règlements applicables et les normes internationales d'audit (ISA).
7. Proposer des recommandations pratiques et opérationnelles pour renforcer la gestion financière et la reddition de comptes.

3. Portée de l'audit

L'audit couvrira notamment :

- Toutes les transactions financières (recettes, dépenses, transferts).
- Le respect du budget et du plan financier approuvés.
- Les procédures et contrôles internes, ainsi que le système comptable.
- Les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'approvisionnement.
- La gestion et l'utilisation des équipements du projet (inventaire).
- Les mécanismes de suivi-évaluation financier, y compris la prise en compte des recommandations issues des audits antérieurs.
- L'analyse et la justification des écarts supérieurs à 30 % dans les catégories budgétaires.

4. Méthodologie attendue

Le cabinet d'audit devra :

- Examiner toute la documentation financière pertinente (contrats, pièces justificatives, dossiers

de passation de marchés, factures, reçus).

- Réaliser des entretiens avec le personnel clé et les parties prenantes.
- Vérifier la conformité des fonds utilisés avec l'accord de financement BMZ et les normes ISA.
- Produire un rapport d'audit complet et indépendant avec opinion motivée.
- Présenter les résultats à la direction et au comité d'audit de Fonkoze.

5. Livrables attendus

1. Rapport d'audit complet (constatations, conclusions, recommandations).
2. État certifié des dépenses et analyse des écarts.
3. Rapport exécutif synthétique (2–3 pages), destiné aux bailleurs et au Conseil d'Administration.
4. Présentation orale des résultats à la direction et au comité d'audit.
5. Suivi et évaluation de la mise en œuvre des recommandations antérieures.

6. Qualifications requises du cabinet d'audit

- Être un cabinet indépendant, dûment certifié et reconnu en Haïti.
- Justifier d'une expérience avérée dans l'audit de projets financés par des bailleurs internationaux.
- Présenter des références pour des missions similaires réalisées au cours des 5 dernières années.
- Disposer de qualifications validées par l'Ambassade d'Allemagne ou toute autorité compétente.
- Fournir le profil de l'équipe proposée (chef de mission, superviseurs), avec certifications internationales reconnues (ACCA, CPA, IFAC).
- Capacité à travailler en français et en anglais.
- Attestations légales et fiscales à jour (immatriculation, conformité DGI, certificat de non-faillite).
- Déclaration d'absence de conflits d'intérêts et respect strict de la confidentialité.
- Engagement formel à respecter les délais impartis.

7. Échéancier

- Rapport préliminaire : à soumettre pour commentaires de la direction avant le 31 octobre 2025.
- Rapport final : à soumettre au plus tard le 15 novembre 2025.

8. Processus de sélection

Les offres seront évaluées en deux étapes :

a) Vérification de la conformité administrative :

- Lettre d'intention.
- Offre technique.
- Offre financière.
- Dossier fiscal et légal complet.
- Autres pièces jugées pertinentes.

b) Évaluation technique et financière (100 points) :

- Niveau professionnel des partenaires : 10 pts
- Niveau professionnel du chef de mission/Partner : 10 pts
- Expérience de la firme en audit : 10 pts

- Expérience spécifique avec fonds financés par le gouvernement allemand : 10 pts
- Affiliation à une organisation internationale d'audit : 5 pts
- Niveau professionnel du superviseur/managing partner : 10 pts
- Compréhension du mandat et méthodologie proposée : 25 pts
- Niveau de détail et réalisme du budget : 10 pts
- Offre financière (rapport qualité/prix) : 10 pts

NB : Fonkoze se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition sans justification.

9. Modalités de soumission

Les propositions complètes doivent inclure :

- Une méthodologie détaillée et un plan de travail.
- Les qualifications et expériences pertinentes du cabinet.
- Les CV des membres de l'équipe d'audit proposée.
- Les attestations légales et fiscales à jour.
- Le calendrier proposé et l'estimation des coûts.

Date limite de soumission : le 05 septembre 2025 à 15h00 (heure locale).

Adresse électronique de dépôt des offres :

fkzprocurement@fonkoze.org ; sbelmont@fonkoze.org ; betienne@fonkoze.org ;
bjoseph@fonkoze.org

Seules les soumissions complètes et dans les délais seront prises en considération.